

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES
19260 Treignac
Lundi 31 août 2026

Paraphe

H

019-200066645-20260831-732026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	38
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	2
Nombre de votants	34
Date de la convocation	24/08/2026
Certifié exécutoire le	01/09/2026
Date d'affichage	03/09/2026
Envoyé en préfecture le	03/09/2026

Le trente-et-un août deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUVAL Patrick, GIOUX Sylvain, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : SIRIEX Jean-Louis, DUPUY Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine, MASSOUBRE Patrick.

EXCUSES : VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane (représentée), GARAIS Daniel (donne procuration à PETIT Christophe), ENSERGUEIX Jean-François, GUSTIN Fabienne (représentée).

INVITE : GOUCHER Christian (délégation spéciale - commune de Tarnac).

Secrétaire : PETIT Christophe.

73-2026 Aide économique à l'entreprise COUTURE/RETOUCHES LAGARDE Inès à Treignac.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet l'entreprise COUTURE/RETOUCHES LAGARDE Inès et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique à l'entreprise COUTURE/RETOUCHES LAGARDE Inès de 160 € maximum pour son investissement,
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 02/09/2026

Le Président, Philippe JENTY



M

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Projet entreprise de Mme LAGARDE TREIGNAC

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : LAGARDE Inès – portable :
Adresse du siège : 19 av Paul Plazanet, 19260 TREIGNAC
Structure du porteur de projet
Dénomination de la structure : COUTURE-RETOUCHES LAGARDE Inès
Activité : COUTURE/RETOUCHES
Forme juridique : Entreprise Individuelle
Effectif salarié : 0

Présentation du projet

Localisation du projet : TREIGNAC

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

- ☐ Création : oui
☐ Matériel

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

Mme LAGARDE a créé son entreprise de couture et propose ses prestations en complément des activités de laverie/repassage exercées par Mme FAGEON. En effet les deux entreprises sont dans le même local.

L'association de ces deux activités permet de proposer un service global.

Pour exercer cette activité de repassage et retouches proposée, l'entreprise a fait l'acquisition d'une machine à coudre.

Le montant est de 1 000,00 € HT

Délais prévus pour la réalisation du projet : réalisé



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Assiette éligible	Montant	Taux
Total Matériel	1 000,00 €	CCV2M (16 %)	1 000,00 €	160,00 €	16%
		Autofinancement		840,00 €	84%
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL		1 000,00 €	100 %

Montant de la subvention Communauté de Communes : 160 €

Appréciation de la viabilité du projet

Avis de viabilité: favorable

Pièces justificatives

Dossier complet :

☐ Oui